

LA VIOLENCE SCOLAIRE

MISE EN PLACE D'ATELIERS DE MÉDIATION PAR LE GROUPE-CLASSE

par

Marie-Françoise BADA



**directrice ff au Centre
PMS du réseau WBE de
WAVRE**

Qu'elle soit physique ou psychologique, la violence à l'école est un phénomène aussi vieux que l'école elle-même. Depuis quelque temps, ce phénomène est sous les feux des projecteurs des scènes médiatique, politique et éducationnelle. Le « Guide pour la Prévention et la gestion des violences à l'école de la FWB » n'en est qu'un exemple parmi d'autres. Nous allons d'abord tenter de comprendre ce phénomène dont les conséquences peuvent être graves. Le harcèlement est l'une des formes les plus fréquentes de la violence en milieu scolaire. Qu'entend-on par « harcèlement en milieu scolaire » ? Est-il en augmentation ? Nous essayerons, ensuite, d'identifier les signaux d'alerte et de proposer des pistes d'action ; nous suggérerons que chaque établissement mette sur pied un dispositif de gestion de situations de harcèlement. Nous évoquerons, en dernière partie, une action spécifique consistant en la mise en place d'un atelier de médiation par le groupe-classe. Un petit

guide proposera les réponses à apporter aux idées reçues afin de provoquer une prise de conscience et une mobilisation collectives.

Le harcèlement en milieu scolaire

Le harcèlement scolaire est une appellation générique qui désigne les comportements ou attitudes agressives adoptés par un ou plusieurs élèves pour exclure ou humilier l'un d'entre eux et s'installer par rapport à lui dans un rapport systématique de domination. Il s'agit d'une violence verbale, physique ou psychologique exercée de manière répétée qu'un élève subit en milieu scolaire ; elle peut prendre la forme de moqueries (comme par exemple les surnoms), d'insultes, de menaces ou de rumeurs qui, selon BLAYA, sont les formes de harcèlement les plus dévastatrices. Contrairement aux blessures physiques qui sont faciles à percevoir, il est effectivement plus difficile pour une tierce personne de repérer ces micro-victimisations psychologiques.

Il s'agit d'un phénomène de groupe impliquant trois types d'acteur : le harceleur, la victime et les spectateurs. L'élève victime – différent par l'âge, l'attitude, le comportement, la tenue vestimentaire, etc ... - sera progressivement isolé du groupe.

Le fait ne peut être isolé ou exceptionnel; il faut une accumulation d'actions négatives avec une intention délibérée de nuire ; le rire et la dérision sont souvent utilisés comme échappatoire (cf. « on a fait ça pour rire »).

Nous distinguons ainsi les caractéristiques suivantes : la répétitivité, le déséquilibre des forces, la volonté de nuire et la relation triangulaire entre les trois agents qui interagissent : l'agresseur, la victime et le groupe de pairs.

La violence s'inscrit dans un rapport de domination et d'abus en présence de spectateurs (groupe de pairs) qui légitiment chaque protagoniste dans des scénarii qui se répètent dans le temps. Les études montrent que les comportements de harcèlement touchent majoritairement les élèves à

l'entrée de l'adolescence. On notera que les réseaux sociaux ne semblent pas amplifier le harcèlement ; ils lui donneraient, par contre, une plus grande visibilité.



La violence scolaire est-elle en augmentation ?

La médiatisation de la violence fait émerger certains a priori, parfois erronés, laissant supposer l'existence d'une prolifération de la violence scolaire. B. Galand - professeur à la faculté de Psychologie de l'UCL et chercheur spécialisé en violence scolaire - précise qu'il n'existe pas de données scientifiques concluant à une augmentation de la violence scolaire. On observe plutôt une sorte de stabilité. En revanche, notre sensibilité à ce phénomène n'a jamais été aussi forte. On le traque et le dénonce ; on travaille à le prévenir, lui donnant par là même une grande visibilité. La législation prévoit des sanctions en cas de harcèlement sur base du code pénal (article 442bis) et sur base du décret du 12/12/2008 relatif à la lutte contre certaines formes de discriminations. Faut-il le dire, cette impression d'une augmentation de la violence se retrouve dans la société en général.

L'attitude de la société par rapport aux humiliations en milieu scolaire a changé, preuve que le caractère violent ou non violent d'un acte se situe

dans un contexte : l'acte se situe à un moment donné et dans une société donnée. L. Mucchielli écrit : « la définition de la violence a changé ; ce qui était jadis considéré comme tolérable est devenu intolérable aux yeux de la société ». Les bagarres des écoliers de jadis sont devenues des comportements insupportables provoquant des souffrances dont les conséquences sont parfois irréversibles.

La violence scolaire se définit aujourd'hui en termes de ressenti, de perception individuelle et de seuil de tolérance personnel ; un comportement est violent s'il est ressenti subjectivement comme agressif. Elle concerne, au niveau scolaire, les enseignants, les élèves et l'environnement. Selon B. Galand, ces actes ressentis comme agressifs « détériorent le climat d'une classe ou d'une école. [Ils] peuvent être mineurs (micro-violences) mais ils entraînent une souffrance chez ceux qui y sont confrontés et peuvent perturber les apprentissages scolaires. Il s'agit surtout d'un malaise relationnel, fait de petites tensions quotidiennes entre des personnes ».

Conséquences psycho-sociales du harcèlement

Les conséquences psychologiques pour la victime peuvent être nombreuses : difficultés de socialisation et d'intégration pouvant aller jusqu'à l'absentéisme, à la phobie scolaire ou à la dépression. N. Catheline précise que le stress et l'anxiété peuvent évoluer vers d'autres troubles psychiques, notamment la perte du goût pour l'école et pour les loisirs, les troubles du sommeil, la perte d'appétit, etc ... C. Blaya ajoutera que l'élève victime de harcèlement court quatre fois plus de risques de faire une tentative de suicide qu'un autre élève. Des élèves anciennement victimes peuvent, des années plus tard, tourner leur agressivité envers la société ou envers leur entourage familial immédiat; leurs propres enfants courent le risque de devenir des victimes à leur tour. L'enfant harcelé est piégé dans un cercle vicieux où l'estime de soi et le sentiment d'impuissance l'amènent à se replier sur lui-même, à se tenir à l'écart des groupes et à ne plus oser y réaliser des apprentissages.

En ce qui concerne les agresseurs, des effets à court et à long termes sont également signalés. Malgré son influence sur les autres et l'impression qu'il a d'être puissant (son sentiment d'estime de soi est normal), l'agresseur n'a en réalité que très peu d'amis. D. Olweus souligne qu'il présente des troubles d'anxiété marqués et développe plus facilement que les autres des conduites antisociales à l'âge adulte.

Quant aux spectateurs, le harcèlement a des conséquences néfastes sur leur santé psychique: un sentiment d'inconfort, d'anxiété ou de culpabilité les tourmente et a des implications sur leur bien-être émotionnel.

L'établissement scolaire subit aussi les conséquences du harcèlement puisque s'instaurent les lois du plus fort et du silence, ainsi que la non-assistance à personne en danger ; ce sont des valeurs que véhicule l'école.

Les conséquences de la violence scolaire touchent donc tous les acteurs du processus éducationnel : les victimes, les agresseurs, les témoins, les enseignants, les parents et l'établissement lui-même. Un climat scolaire négatif risque d'avoir des conséquences sur la motivation des élèves et des professeurs.



Identifier les signes d'alerte du harcèlement

Tout changement brutal de comportement ou de résultat scolaire doit alerter les responsables. L'isolement, la fréquentation inhabituelle des bibliothèques pendant les récréations, l'intérêt excessif pour les jeux vidéo, les retards systématiques par modification du trajet habituel, l'allégation d'oubli de matériel (qui en réalité est détérioré par le harceleur), l'absentéisme (pour ne pas être confronté à son agresseur) sont autant de signes d'une situation potentiellement problématique pris, parfois à tort, pour une crise d'adolescence.

Observer les interactions entre les élèves (en classe, en récréation, dans les couloirs, dans les vestiaires) peut aider à déceler des signes avant-coureurs d'une souffrance.

Tout élève qui a tendance à s'isoler ou à chercher sans cesse la présence d'un adulte devrait faire l'objet d'une attention accrue.

Pistes d'action

Une multitude de facteurs entrent en jeu dans le phénomène de la violence scolaire. Bien que les éléments sociodémographiques des élèves puissent être impliqués, toutes les études s'accordent pour dire qu'il faut les considérer comme non déterministes : aucun facteur isolé n'explique à lui seul le phénomène de la violence. Autant une bonne organisation d'une école peut réduire la violence en son sein, autant une mauvaise organisation peut engendrer ou favoriser les comportements violents.

Créer des solidarités et un climat scolaire constructif

Selon E. Debarbieux, « quel que soit le contexte national, c'est dans les établissements où les équipes éducatives sont à la fois solidaires et

bienveillantes que la violence des élèves est la moins fréquente ». La qualité des relations avec les équipes éducatives aurait un impact. Le lien positif construit avec l'enseignant est un facteur de diminution de la violence scolaire.

La manière dont le jeune perçoit l'école est cruciale. Une perception positive de l'école favorise les bonnes relations entre les élèves et les enseignants et entre les élèves eux-mêmes. Le sentiment de rejet par les pairs a un effet dévastateur sur les comportements inadéquats.

Un climat convivial engendre un sentiment d'appartenance et favorise l'adhésion de tous aux valeurs de l'école.

Pour être efficace, il est nécessaire d'avoir, à la fois, le sens de l'observation et l'assurance d'appartenir à une équipe prête à intervenir en cas de besoin. Ces conditions sont remplies si tous les membres s'entendent bien et qu'ils peuvent construire et apporter sereinement une solution spécifique aux situations problématiques. La manière dont les adultes gèrent eux-mêmes leur vie en groupe est un modèle puissant pour les élèves.

Une meilleure gestion de la discipline

Le manque de clarté favorise la désobéissance. En revanche, une organisation interne dans laquelle le règlement est clairement établi augmente les comportements pro sociaux de la part des élèves.

Concrètement, nous proposons les trois règles suivantes : ne pas agresser les autres élèves, venir en aide aux victimes et faire participer les élèves isolés ; les deux premières règles seront suivies de sanctions en cas de transgression.

La cohérence et les concertations au sein des équipes éducatives ainsi que des explications claires des règlements auprès des élèves et de leurs parents favorisent l'adhésion de tous aux règles de l'école.

Une meilleure surveillance et une gestion active de tous les espaces publics sécurisent les élèves et découragent les transgressions. Le travail de B. Humbeek et de son équipe va dans ce sens.

La réponse disciplinaire à une situation de harcèlement devrait intervenir à l'issue d'une procédure permettant une analyse approfondie impliquant tous les acteurs concernés, y compris les familles ; la punition ne peut pas être efficace s'il n'y a pas de prise de conscience de tous les acteurs pour réinstaller la victime dans son identité et favoriser l'empathie tant des témoins que des agresseurs.

Améliorer les pratiques éducatives

La mise en place d'un programme de développement des compétences émotionnelles dès le plus jeune âge favorisera non seulement l'empathie mais aussi l'intégration des élèves. Développer les compétences sociales des élèves en sollicitant leur participation aux décisions (délégués de classe, par exemple) les rendra responsables de leur bien-être et développera des alternatives sociales plus acceptables que le recours à la violence. La participation des élèves à l'école est un des déterminants principaux de leur bien-être, affirme M. Govaert.

Une pédagogie basée sur la participation et les projets mobilisera davantage la coopération et la collaboration des élèves ; en revanche, les pratiques stigmatisant les erreurs et les échecs de certains élèves peuvent aggraver la violence. Par ailleurs, le regroupement des élèves turbulents dans une même classe est tout aussi néfaste.

Au niveau des familles

La prévention de la violence concerne autant l'école que les familles des élèves. Créer en famille un climat de confiance propice à l'expression des sentiments et au bien-être de l'enfant permettra de détecter rapidement les signes de souffrance.



Quand les parents d'une victime prennent conscience de la situation, la famille adopte très souvent une attitude offensive qui s'explique par la méconnaissance par les parents des méthodes pédagogiques et organisationnelles en vigueur dans l'école; une implication balisée des parents dans les projets de l'école est à encourager. C'est en participant et en investissant les espaces de communication entre les différents partenaires que la lutte contre le harcèlement pourra aboutir à la création d'un dispositif de prévention. L'association des parents ou le conseil de participation, par exemple, permettent de réfléchir non seulement sur les problèmes de discipline mais aussi sur les projets de l'établissement.

Création d'un dispositif de prévention du harcèlement : grille d'intervention

Identifier les signes d'alerte du harcèlement ne nous paraît pas suffisant à l'heure actuelle. Il nous semble que chaque établissement devrait être doté d'un dispositif de prévention impliquant la totalité des équipes éducatives: CPMS, directions, professeurs, surveillants, éducateurs, etc... Il

s'agirait d'une grille d'intervention qui préciserait les différentes étapes de la réflexion ainsi que les diverses modalités de traitement des situations : c'est le « qui fait quoi et à quel moment ».

Par ailleurs, la constitution d'une équipe-ressource composée d'une personne relais au sein de l'école et du CPMS pourrait servir de référent pour organiser la gestion de la situation.

Procéder à une analyse approfondie en croisant les regards des différents partenaires (école-CPMS-famille) permettra la prise de conscience du phénomène de harcèlement, son diagnostic et son traitement.

L'équipe-ressource pourra, dès lors, coordonner les actions pour pouvoir apporter des réponses cohérentes ; les actions à court terme seraient des entretiens d'accueil et d'accompagnement de la victime, de l'agresseur et des témoins ; on envisagera aussi des rencontres avec tous les parents concernés. L'équipe-ressource jouera un rôle d'interface entre les familles, l'école et d'éventuels partenaires extérieurs.

A moyen terme, des actions pourraient être ciblées sur la gestion des espaces publics, sur des projets citoyens, sur le développement des compétences émotionnelles, etc ...

En conclusion, seule la mobilisation conjointe et durable de tous les partenaires permettra de lutter contre cette forme de violence qui n'épargne aucun des établissements scolaires. Des procédures claires précisées dans un dispositif d'intervention faciliteront la gestion des situations de harcèlement.

Mise en place d'un atelier de médiation par les pairs

Nous savons que des interventions ciblées uniquement sur les violences entre les élèves ont peu d'impacts sur le harcèlement car il faut prendre en

compte le contexte global de l'école et de la classe. Il faut une réelle adhésion de l'ensemble de la communauté éducative (direction, enseignants, éducateurs, personnel de surveillance....) au bien-être de tous ; une simple adhésion de façade tuera le projet.

Le CPMS de la FWB de Wavre a été sollicité par une école fondamentale de son ressort à ce sujet. Des partenaires externes à l'école ont été invités à réfléchir au contexte et aux valeurs de l'école avec la direction, les équipes éducatives et les parents. L'objectif s'est concentré sur l'institutionnel et l'amélioration du climat scolaire au niveau global.

Le CPMS s'est impliqué dans le développement des compétences relationnelles des élèves du groupe-classe. Il a mis en place des ateliers de médiation par le groupe-classe. Pour ce faire, nous nous sommes fortement inspirés des formations données par B. Humbeek sur ce sujet.

L'objectif de la médiation par le groupe consiste à favoriser la résolution de la situation en s'appuyant sur les ressources du groupe. Il s'agit concrètement de stimuler, au sein de la classe, les compétences émotionnelles de chacun en favorisant l'expression des émotions et en cherchant avec les autres élèves les solutions susceptibles de répondre adéquatement aux conflits.

La médiation suppose le respect d'une charte que nous avons spécifiquement établie pour le groupe-classe :

1. Chacun a le droit d'éprouver une émotion mais elle doit être exprimée de manière socialement acceptable ; l'enfant nomme le sentiment vécu : joie, colère, peur, tristesse, dégoût.
2. L'élève explique la situation qui a causé ce sentiment : « je suis triste parce que je me suis fait bousculer dans la cour », sans nommer la personne responsable de ce mal-être.
3. Celui qui parle le fait en son nom sans accuser l'autre.
4. Celui qui parle ne peut pas être interrompu.
5. Les élèves cherchent, ensuite, de manière collective les solutions au mal-être.

6. Les élèves et l'animateur de la médiation valident les solutions préconisées.
7. L'espace de médiation est récurrent : les participants vérifient à la séance suivante si les solutions préconisées ont été efficaces.

La durée des séances de médiation est d'environ 40 minutes par semaine. Les élèves sont rassemblés en cercle, dans un lieu sécurisant, autour de l'enseignant et de l'agent PMS. Chaque élève a l'opportunité de réfléchir à l'état émotionnel dans lequel il se trouve au cours des récréations.

Parler de ses émotions n'est pas facile. Pour certains, le vocabulaire fait défaut ; pour d'autres, il y a la timidité ou la peur du jugement de l'autre. L'identification de l'émotion sera la première compétence émotionnelle à développer.

L'animateur de la médiation (en l'occurrence, le PMS) invite ensuite chacun à choisir l'émotion qui correspond le mieux à son état émotionnel. On présente un panier avec les 5 émotions de base : joie, tristesse, dégoût, colère, peur. L'animateur demande à ceux qui ont choisi une émotion « négative » (tristesse, peur, colère) de s'en expliquer en respectant les règles de la charte précisée ci-dessus. « Explique-nous pourquoi tu es triste, en colère ou effrayé ». Ensuite, l'animateur questionne le groupe : « que peut-on faire pour tel élève ? » ; après avoir relevé les propositions et, le cas échéant, exprimé les siennes, l'animateur rappelle que l'on évoquera à nouveau cette situation pour vérifier comment elle a évolué lors de la prochaine séance, dont la date doit impérativement être fixée au terme de la rencontre.

L'objectif poursuivi par le CPMS est d'amener l'enseignante à utiliser la médiation par les pairs de manière régulière afin de rendre les élèves acteurs de leur bien-être. C'est une démarche qui doit se limiter aux petits conflits du quotidien ; elle n'est pas une réponse aux graves problèmes de violence. Elle constitue un aspect préventif, durable et utile dans tous les contextes sociaux.

Cette expérience est en cours et nous espérons pouvoir aboutir, en collaboration avec tous, à la construction d'un véritable dispositif de prévention afin d'apprendre à vivre ensemble.



Conclusion

Nous terminerons notre réflexion en vous proposant un petit guide apportant les réponses à quelques idées reçues.

- *« Le harcèlement est un mot fort pour désigner des blagues »*
On ne peut pas parler de blague lorsque la situation est intentionnellement agressive, lorsqu'elle se répète et qu'il y a une relation dominant-dominé. Les humiliations peuvent laisser des traces indestructibles sur l'estime de soi.
- *« Il vaut mieux ne rien faire au risque d'aggraver les choses »*
La notion de harcèlement est actuellement prévue dans les textes légaux. L'adulte doit réagir au harcèlement. Les conséquences en termes de santé mentale (troubles anxieux et dépressifs) et de parcours scolaire (absentéisme) sont désormais mieux connues.
- *« Il suffit d'exclure le harceleur »*
Le harcèlement est avant tout une dynamique de groupe qui met en jeu un agresseur, une victime et des témoins, dans un contexte particulier ;

agresseurs et victimes partagent le même profil psychique, ce qui explique l'évolution possible du harcelé en harceleur et vice-versa. Sanctionner l'agresseur ne règlera pas le problème.

- « *On ne peut rien contre l'effet de groupe* »

Vivre ensemble est une mission de l'école. La constitution d'un groupe doit se faire autour de valeurs positives traduites dans des règles de fonctionnement claires et répétées régulièrement.

L'évolution de la société amène de nouveaux regards sur la violence scolaire. Les conséquences sur l'équilibre psychique et l'insertion sociale des victimes, des agresseurs et des témoins de harcèlement sont graves. Une prise de conscience collective s'impose. Le CPMS a un rôle à jouer dans la mobilisation conjointe et durable de tous les partenaires de l'école pour la mise en place d'un véritable dispositif de prévention du harcèlement en milieu scolaire.

Pour en savoir plus :

- Blaya, C. : "Violences et maltraitances en milieu scolaire", Armand Colin, 2006.
 - Catheline, N. : "Harcèlement à l'école", Albin Michel, 2008.
 - Debarbieux, Eric : « Violence à l'école : un défi mondial ? », Armand Colin, Paris, 2006.
 - Galand, B., Carra, C. & Verhoeven, M. : "Prévenir les violences à l'école", PUF, 2012.
 - Galand, B., Philippot, P., Petit, S., Born, M. & Buiding, G. : "Regards croisés sur les phénomènes de violence en milieu scolaire" in Revue des Sciences de l'Education, 30, 2004.
 - Govaert, M. : "La participation à l'école, levier du bien-être des enfants", Prospective Jeunesse, 2013.
 - Humbeek, B. : conférence sur l'Etat des connaissances sur le harcèlement à l'école, dans le cadre du "colloque du harcèlement à l'école, croisons les regards", colloque du 18/02/2014.
 - Mucchielli, L. : "Violence : de quoi parle-t-on ? ", in Sciences Humaines, 247, 2013.
 - Olweus, D. : « Violences entre les élèves harcèlements et brutalités. Les faits, les solutions », Paris, ESF, 1999.
-